

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU COMITE SYNDICAL  
DU SYNDICAT MIXTE DE PROMOTION DE L'ACTIVITE TRANSMANCHE

---

SEANCE DU 3 MARS 2023

PRE-CONVOCATION EN DATE DU 25 JANVIER 2023  
CONVOCATION EN DATE DU 27 JANVIER 2023

DELIBERATION N°2023/CS/03/03

**DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES EXERCICE 2023**

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte de Promotion de l'Activité Transmanche ;  
Vu les Arrêtés préfectoraux des 19 octobre 2000 et 27 décembre 2018 ;  
Vu les articles L 5721-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales ;  
Les propositions du Président entendues ;  
Après avoir constaté la présence du quorum légal de ses membres ;

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, prend acte, à l'unanimité, de la tenue du débat d'orientations budgétaires pour l'année 2023.

Le Président,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-257604579-20230303-2023CS0303-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/03/2023  
Publication : 14/03/2023

Pour l'autorité compétente par délégation